

Pour 9 cadres du CÉGEP

Photos CLAUDE CROISÉTIÈRE

Des milliers de dollars en BONIS

cégep
de Sherbrooke

5

- > Techniques de la gestion
- > Techniques policières
- > Formation continue
- > Services administratifs
- > Service de l'ariat

475

44 000 \$ en bonis aux cadres du Cégep : les syndicats en colère

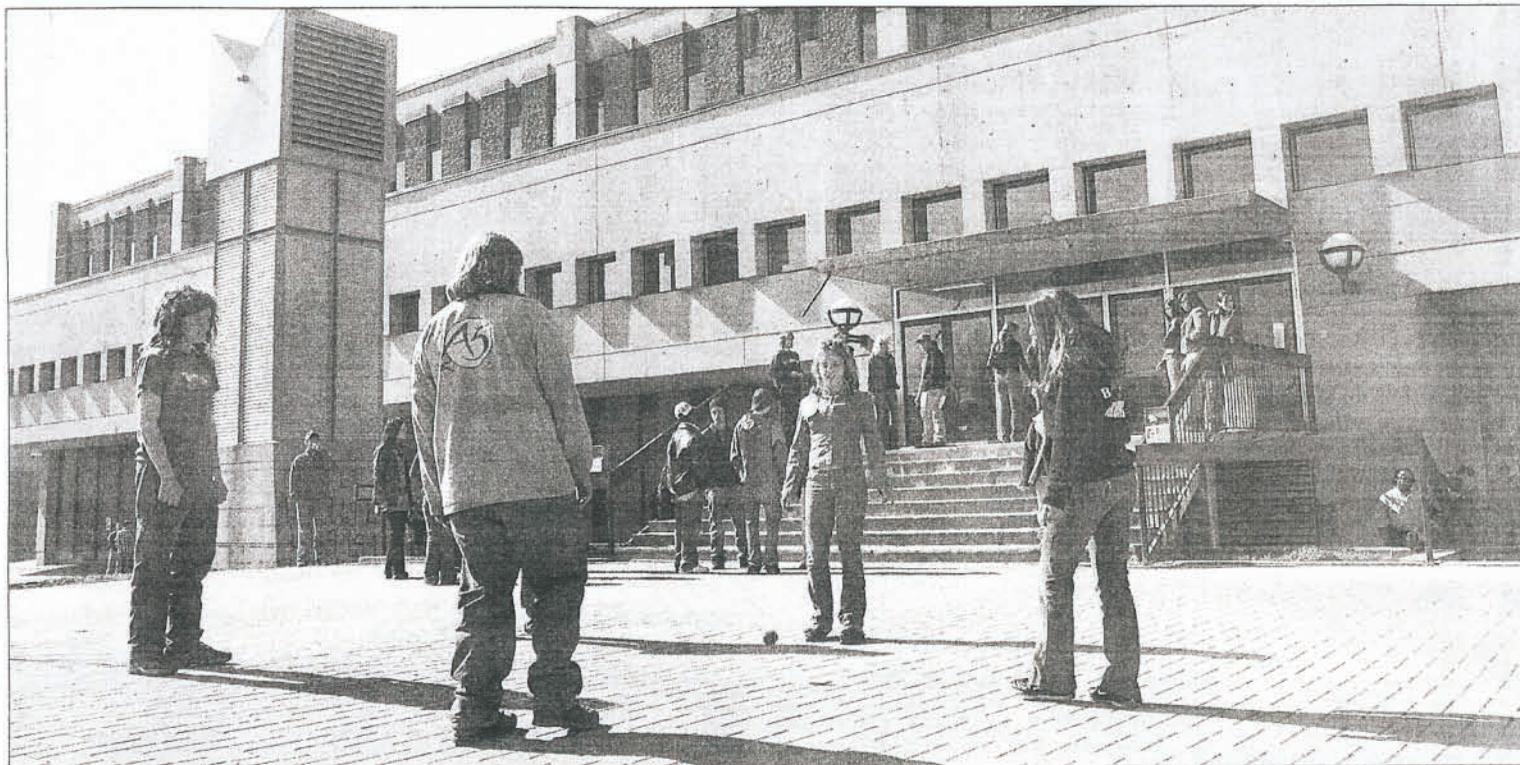


Photo CLAUDE CROISIÉRIÉ

Dans l'ensemble du Québec, alors qu'ils se prétendent sous-financés, les cégeps ont versé plus de 1,4 M \$ en bonis de performance. Celui de Sherbrooke a récompensé ses cadres avec 44 000\$ en 2003-2004.



Photo ARCHIVES

Micheline Roy et les cadres du Cégep de Sherbrooke se partagent une enveloppe de 1,7 million \$ en salaires.

ALAIN BÉRUBÉ

En 2003-2004, neuf cadres du Cégep de Sherbrooke ont bénéficié de primes totales de près de 44 000 \$. Les trois syndicats de l'établissement s'insurgent contre ce programme, réclamant davantage de transparence quant à l'utilisation des fonds publics.

Depuis cinq mois, les représentants syndicaux (qui représentent plus de 700 employés) multiplient les démarches afin d'en savoir plus sur ces primes de rendement, notamment l'identité des cadres visés et le montant qui leur est ainsi alloué.

Or, les demandes auprès de la Loi sur l'accès à l'information demeurent vaines, pour des raisons de protection de la vie privée de ces cadres. Des recours juridiques ont donc été enclenchés par les syndicats.

Dans l'ensemble du Québec, alors qu'ils se prétendent sous-financés, les cégeps ont versé plus de 1,4 M \$ en bonis de performance.

À Sherbrooke, 23 cadres se partageront une jolie enveloppe budgétaire de 1,7 million \$ par l'année 2005-2006.

« Nous revenons constamment à la charge dans ce dossier, car cela nous apparaît incongru. Comme ce sont nos taxes qui servent à payer ces sommes, on a le droit d'obtenir des réponses », commente Catherine Ladouceur, présidente du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke.

André Rancourt, président du Syndicat du personnel de soutien, ne comprend pas pourquoi les cadres sont aussi récompensés dans le contexte économique actuel.

« Pendant qu'on restreint l'embauche de nouveaux employés, on verse 44 000 \$ à des personnes déjà bien rémunérées. Cela équivaut à un poste et demi de plus ou, par exemple, des services supplémentaires pour les étudiants », fait-il remarquer.

Des mesures inappropriées

Raymond Noro, président du Syndicat du personnel professionnel, se gratte la tête en songeant au moral des troupes, déjà affecté par un climat de travail pas toujours rose.

« Il y a un profond malaise, c'est évident. On en parle entre nous discrètement, sachant fort bien que personne au sein de notre personnel ne touchera de telles primes », lance-t-il.

Catherine Ladouceur renchérit sur ces propos.

« L'existence du programme est inadéquate, lorsqu'on sait que depuis la loi 142 les employés du Cégep n'ont touché a-u-c-u-n-e augmentation depuis 2003. Pendant ce temps-là, les cadres ont bénéficié de majorations significatives de leurs salaires depuis cette période », insiste-t-elle.

Mme Ladouceur ajoute que le Cégep assume avec difficulté ses responsabilités de base, incluant le matériel didactique. Les trois syndicats souhaitent d'ailleurs que le Cégep se joigne à eux afin de revendiquer un financement accru au profit de l'éducation.

« La direction ne semble pas très ouverte à comprendre nos revendications. On se bat depuis deux ans dans les dossiers de l'avenir des Cégeps, de la réforme de l'enseignement et des négociations sur la convention collective. Cela a contribué à amener un climat négatif », clame-t-elle.

Normal, selon la direction

Marie-Claude Dupoy, agente de communication pour le Cégep de Sherbrooke, explique que la décision d'accorder des bonis relève d'un système déjà établi partout au sein du réseau.

« Nous appliquons les normes de manière rigoureuse. Les cadres sont les seuls employés à être évalués pour leur rendement, car c'est prévu dans leur traitement salarial. Les bonis ne sont pas versés de manière automatique », précise-t-elle.